



INTERVIEW

«Une collecte numérique renforcera la sécurité»

PROPOS RECUEILLIS PAR YAN PAUCHARD, BERNE
X @yanpauchard

SIGNATURES Le Conseil fédéral a donné hier son feu vert à des essais limités de récolte électronique de paraphe. Le conseiller national vert fribourgeois Gerhard Andrey se réjouit de cette avancée qui devrait permettre de mieux sécuriser le processus démocratique

La Suisse politique était ébranlée comme rarement au début du mois de septembre avec l'éclatement de l'affaire des signatures falsifiées, ou obtenues abusivement. Révélé par les journaux du groupe Tamedia, le scandale touchait en effet aux fondements de la démocratie directe que sont les droits populaires.

Hier, le Conseil fédéral a donné une première réponse, en annonçant vouloir autoriser des essais limités de récolte électronique de signatures, pour les initiatives populaires et les référendums. Souhaitant avancer par étapes, le gouvernement a chargé la Chancellerie fédérale de mener un projet préliminaire. Dans ce sens, il va proposer au parlement d'accepter la motion déposée par plusieurs élus. Issus de partis politiques différents, ceux-ci avaient demandé de tels essais, durant la session d'automne déjà. Parmi eux, le conseiller national vert fribourgeois Gerhard Andrey, également cofondateur de Liip, une entreprise active dans le numérique.

Le Conseil fédéral ouvre la porte à un essai pilote de signatures électroniques comme vous le demandiez. En quoi un tel système pourrait améliorer la sécurité de la démocratie directe? Je suis premièrement très satisfait de la décision du Conseil fédéral,

même si elle ne me surprend pas, vu la pression organisée cet automne par le parlement avec nos motions, après le scandale des signatures falsifiées. Il était temps. Cela fait plus qu'une vingtaine d'années que le gouvernement annonce qu'il pourrait faire évoluer le système de récolte, mais cela n'a jamais trouvé de soutien politique. L'affaire des fraudes a mis en lumière les faiblesses du système actuel qui n'a pas évolué depuis des décennies. Une collecte numérique permettra clairement de renforcer la sécurité.

Mais ne va-t-on pas ouvrir la porte à d'autres risques de fraude, comme le piratage informatique?

Sans entrer dans les détails, le procédé s'appuiera sur l'infrastructure de confiance mise en place pour l'identité électronique, qui est très différente du numérique traditionnel. Avec son architecture décentralisée, le risque d'attaque est bien moindre, même si la sécurité à 100% n'est jamais garantie. C'est aussi pour cette raison que nous voulons faire des essais, limités dans le temps, pour voir ce que nous pourrions améliorer.

Le «e-collecting» ne remplacera jamais complètement les signatures papier. On ne résout donc finalement pas le problème? La récolte de signatures

n'est qu'un morceau de la solution. Je suis par exemple favorable à l'interdiction de la récolte de signatures purement commerciales.

Reste qu'en facilitant la récolte de signatures via les outils numériques, ne risque-t-on pas de multiplier les votations et de permettre à de tout petits groupes de lancer des référendums et des initiatives?

Je n'en suis pas certain. La récolte de signatures est une chose, mais il faut beaucoup d'engagement pour mener un objet jusqu'à la votation. Il est surtout à mes yeux nécessaire de faire évoluer les outils de la démocratie directe avec leur temps. On pourrait imaginer maintenir des récoltes dans la rue où il suffirait de faire scanner son QR Code. Le numérique permettrait également d'introduire le secret de la signature. Dans le fond, je pense que c'est toujours bon pour la démocratie que d'offrir aux citoyens des outils faciles d'accès et efficaces. ■

«L'affaire des fraudes a mis en lumière les faiblesses de la démocratie directe»

Datum: 21.11.2024

LE TEMPS



L//P

Le Temps
1205 Genève
<https://www.letemps.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages und Wochenendpresse
Auflage: 34'733
Erscheinungsweise: täglich

Seite: 8
Fläche: 28'812 mm²

Auftrag: 1093187
Themen-Nr.: 666014
Referenz:
a06d066a-6aa6-452d-b855-6d1155c13762
Ausschnitt Seite: 2/2

